



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Instituts de Formations paramédicales du CH Edmond GARCIN
35, avenue des Sœurs Gastine – BP 31330 - 13677 AUBAGNE Cedex
Tel: 04.42.84.72.81 / Fax: 04.42.84.72.13
ifsi@ifsi-aubagne.fr

FORMATIONS PREPARATOIRES AUX CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUTS PARAMEDICAUX 2018-2019

Préparation aux concours d'entrée en IFAS

Financement Conseil Régional et Pôle Emploi

NOTICE D'INSCRIPTION

Du 18 septembre 2018 au 2 mars 2019

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Etre âgé de 17 ans au cours de l'année scolaire 2018-2019.

AS écrit et oral

Sans condition de diplôme.

AS oral

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV (baccalauréat général, technologique ou professionnel) ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- les étudiants ayant suivi une 1^{ère} année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier et n'ayant pas été admis en 2^{ème} année

DATE DE RETRAIT DES DOSSIERS : **À partir du 7 juin 2018**

DATE DE FIN D'INSCRIPTION : **31 août 2018**

DEROULEMENT DES FORMATIONS

AS écrit et oral

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 24 semaines dont 3 de vacances scolaires et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

1- Enseignements à l'institut

200 h sur 24 semaines, les mardis et jeudis de 17h à 19h, les samedis entre 8h et 17h

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Méthodologie de l'épreuve écrite
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Expression orale
- Revue de presse
- Mathématiques
- Biologie
- Recherche documentaire et travaux accompagnés
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Table ronde avec professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels et suivi pédagogique

Mises en situation de concours écrit

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

2- Evaluations

Elles se feront de façon continue et tiendront compte :

- des cours théoriques dispensés à l'institut
- du suivi de formation en ligne.

5 mises en situation de concours écrit sont prévues, ainsi que plusieurs séquences de mise en situation de concours oral.

3- Vacances scolaires

- 1 semaine à la Toussaint : du 29/10/2018 au 04/11/2018 inclus
- 2 semaines à Noël : du 24/12/2018 au 06/01/2019 inclus

4- Stage

Durée : 70 heures, soit 2 semaines (7h/jour)

Dates de stage : du 28 janvier au 2 février 2019 et du 4 au 9 février 2019.

Une tenue sera à prévoir pour le stage (renseignements auprès de l'institut)

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 24 semaines dont 3 de vacances scolaires et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

1- Enseignements à l'institut

156 h sur 24 semaines, les mardis et jeudis de 17h à 19h, les samedis entre 8h et 17h.

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Expression orale
- Revue de presse
- Travaux accompagnés
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Table ronde avec professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels et suivi pédagogique

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

2- Vacances scolaires

- 1 semaine à la Toussaint : du 29/10/2018 au 04/11/2018 inclus
- 2 semaines à Noël : du 24/12/2018 au 06/01/2019 inclus

3- Stage

Durée : 70 heures, soit 2 semaines (7h/jour)

Dates de stage : du 28 janvier au 2 février 2019 et du 4 au 9 février 2019.

Une tenue sera à prévoir pour le stage (renseignements auprès de l'institut)

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum-vitae
- Photocopie des diplômes et dossiers scolaires, le cas échéant
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso, en cours de validité
- Deux photos d'identité avec nom, prénom et intitulé de la préparation au verso
- Deux enveloppes autocollantes à fenêtre affranchies au tarif en vigueur (**lettre prioritaire 20 grammes**)
- Photocopie du dernier avis d'imposition
- Prescription de formation établie par Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi
- Règlement de 80 € (frais restant à la charge du candidat)

DEPOT DES DOSSIERS

**LUNDI et MERCREDI de 13 h à 16 h
MARDI et JEUDI de 9 h à 12 h**

SELECTION : sur entretien individuel de motivation

Nous poursuivons les accompagnements individuels des candidats après la fin de la session de formation sur inscription.

NOMBRE DE PLACES ET COUT DE LA FORMATION :

AS

20 places (financement Conseil Régional et Pôle Emploi, 80 € restant à la charge du candidat)

Les candidats retenus seront personnellement informés et devront confirmer par écrit leur inscription définitive, **au plus tard le 14 septembre 2018.**

L'admission sera effective après versement des frais restant à la charge du candidat, soit 80 €. (Possibilité de régler par chèque, carte bleue ou espèces)

Le chèque est à libeller à l'ordre de Régie rec CH Edmond Garcin (en mentionnant au dos du chèque vos : nom, prénom – intitulé de la préparation au concours.)

IMPORTANT

ATTENTION : seuls les dossiers complets seront retenus, puis traités par ordre d'enregistrement.

Toute demande de désistement ou d'abandon doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec A.R.